



Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Conseil
Séance

Publié le

ID : 037-200043065-20230309-2023_03_12-DE

Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 02 mars 2023

Date d'affichage :

Le 02 mars 2023

Nombre de conseillers Communautaires :

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 25

Votes exprimés :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le neuf mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

Présents : Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Madame Françoise THOMERE, Monsieur Bernard PEGEOT jusqu'au point VIII, Madame Régine MALASSIGNÉ, Monsieur Alexis LAMOUREUX (à partir du point IX), Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Madame Christine FAUQUET et Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Pouvoirs : Monsieur Bernard PEGEOT à Madame Jacqueline MOUSSET (à partir du point IX), Madame Josette GUERLAIS à Madame Françoise THOMERE, Monsieur Marc LEONARD à Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Monsieur Alexis LAMOUREUX à Monsieur Thierry BOUTARD (jusqu'au point VIII), Monsieur Pascal GASNIER à Monsieur Philippe DENIAU et Madame Blandine BENOIST à Monsieur Claude CICUTTI.

Excusé(s) : Madame Josette GUERLAIS, Monsieur Marc LEONARD, Madame Sylvie LADRANGE, Monsieur Denis CHARBONNIER, Madame Brigitte DEBRINCAT, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Pascal GASNIER, Madame Blandine BENOIST

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal DUPRÉ

Délibération n°2023 - 03 - 12

Administration générale

Modification des représentants de la Communauté de communes du Val d'Amboise au sein du Syndicat de rivière de la Cisse

Monsieur Thierry BOUTARD, Présidente de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 ;

Vu les statuts du syndicat de rivière de la Cisse (Cangey, Limeray, Montreuil-en-Touraine, Noizay, Pocé-sur-Cisse Saint Ouen les Vignes) ;

Vu la délibération n° 2020-05-14 du 3 septembre 2020 portant élection des représentants au sein des syndicats de rivière ;

Vu la délibération n° 2021-06-11 du 23 septembre 2021 portant modification des représentants au sein du syndicat de la Cisse ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 01 mars 2023 ;

Considérant qu'en application des statuts du syndicat de rivière de la Cisse, la Communauté de communes du Val d'Amboise doit désigner neuf (9) représentants (es) titulaires et neuf (9) suppléants (es).

Suite aux résultats des élections municipales de la commune de LIMERAY, du 04 juillet 2021, il a été procédé au remplacement de Madame Evelyne VESCHAMBRE, membre suppléante par Monsieur Pascal GASNIER.

Il convient également de remplacer Monsieur Jean-Jacques BERANGER, membre titulaire par Monsieur Serge BONNIGAL

- Titulaires :

- Mme Catherine MEUNIER
- M. Daniel BORDIER
- M. Jean Michel LENA
- M. Serge BONNIGAL
- M. Christophe BELINE
- M. Bertrand LANOISELLEE
- M. Pascal CONZETT
- M. Cyrille MARTIN
- M. Arnaud CROSNIER

- Suppléant :

- M. Sylvain DUCHON
- Mme Gismonde GAUTHIER-BERDON
- M. Yves ROSSE
- M. Pascal GASNIER
- Mme Gertrude LEJEUNE
- M. François LASSALE
- Mme Sophie PETIT
- Mme Catherine MAILLARD
- Mme Sylvie SALMON-HUSZTI

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **Désigner** comme représentant titulaire de la Communauté de communes du Val d'Amboise au sein du syndicat de rivière de la Cisse, Monsieur Serge BONNIGAL.

Le Président,

Thierry BOUTARD

